

DEPARTEMENT DE LA VENDÉE

Commune d'AVRILLÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. Jean-Michel THUNE, Mme MILOVANOVIC Sonia, M. CAYEUX Philippe

EXCUSE : Néant

NON EXCUSEE : Mme BURY Delphine

Mme ROBIN Sandrine est désignée secrétaire de séance.

**Dél : 2026/009 - Objet : Budget principal vote du Budget primitif – Exercice 2026**

Il est donné lecture des propositions pour le budget général de la Commune concernant l'exercice 2026.

Le budget ainsi présenté s'équilibre en recettes et en dépenses en fonctionnement à **1 731 418,09 €** et en investissement à **1 375 166,17 €** (inclus les restes à réaliser).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2312-1,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **11 voix pour et 3 abstentions** :

- décide d'approuver, par chapitre, en fonctionnement et en investissement le budget primitif de la Commune pour l'année 2026 tel qu'il lui a été présenté.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Sylvie VERDON

